

Tarifs Perte ou Dégradation

mardi 3 septembre 2019, par [Secrétariat d'intendance](#)

PERTE OU DÉGRADATION

CARTE DE CANTINE : 5,00 €

CARNET DE CORRESPONDANCE : 4,00 €

Attention : Pour obtenir un nouveau carnet il faut récupérer une "Demande de renouvellement de carnet" auprès de la Vie Scolaire et se présenter avec l'argent et ce document signé au Service Intendance.